

215  
769.009  
Janvier-Février 1936

N<sup>1</sup><sup>e</sup> Série - N<sup>o</sup> 7-8

**BULLETIN MENSUEL**  
**DE LA**  
**SOCIÉTÉ DES SCIENCES**  
**DE**  
**NANCY**

(FONDÉE EN 1828)



**SIÈGE SOCIAL**  
Institut de Zoologie, Rue Sainte-Catherine  
**NANCY**

La présence d'alluvions siliceuses dans la vallée de la Meuse, en amont de Ourches, indique que soit la Moselle, soit d'autres rivières venues des Vosges furent les affluents anciens de la Meuse, déplacés peut-être par les mouvements du sol: soulèvement des Vosges ou affaissement du bassin de Paris. C'est donc l'évolution de l'ensemble des rivières de la région qui se pose et dans cette évolution, la Moselle n'apparaît que comme un cas particulier, dont la netteté frappa très tôt les anciens observateurs.

Un autre problème se pose quant à la Meuse qui, se dirigeant vers le nord, doit traverser le massif ardennais particulièrement résistant à l'érosion. Une explication pourrait peut-être se trouver dans le fait que certainement, le massif ardennais possédait un réseau hydrographique. Il n'est donc pas interdit de supposer qu'une rivière venant de cette direction coulait à la rencontre de la Meuse et lui facilita ainsi, alors que la mer se retirait du détroit du Luxembourg et à la faveur de mouvements tectoniques, un écoulement vers le nord. Je dois cette suggestion à M. Paul FALLOT, l'éminent directeur de l'Institut de Géologie, qui a bien voulu m'encourager dans ce travail et que je tiens ici à remercier de ses excellents conseils.

L'évolution du réseau hydrographique de l'Est pose donc une infinité de problèmes et son étude est susceptible d'apporter des renseignements précieux quant aux mouvements dont notre région fut l'objet.

---

**A propos d'une étude récente de M<sup>lle</sup> Madeleine Rigo  
sur les terrasses fluviales du versant sud de l'Ardenne**

PAR

G. GARDET

---

Il vient de paraître dans les *Annales de la Société Géologique de Belgique* une intéressante étude de M<sup>lle</sup> Madeleine RIGO sur les terrasses fluviales du versant sud de l'Ardenne (1).

Au chapitre IV (La Meuse lorraine et les relations de ses terrasses avec celles de la Moselle supérieure), l'auteur indique, p. 17, que, grâce aux renseignements qu'elle a pu obtenir sur les terrasses de la Moselle d'une part et de la Meuse lorraine d'autre part, elle peut « apporter une preuve nouvelle » de la capture de la Moselle supérieure par la Meuse.

Un peu plus loin, p. 20, elle conclut que cette capture est postérieure à la formation de la terrasse moyenne de la Haute-Moselle (+ 50 m.).

Cette preuve nouvelle a été donnée par moi, dès 1928, dans mon étude sur « Les systèmes de terrasses de la Moselle entre Pont-Saint-Vincent, Toul, Foug, Commercy (2) ». Nous venons N. THÉOBALD et moi de compléter et préciser ces premières observations (3).

M<sup>lle</sup> RIGO n'a pas consulté ce travail, pas plus d'ailleurs que ceux, récents, du général de LAMOTHE (1931), de A. NORDON (1931), ainsi que ma réponse critique à ce dernier auteur (1932), tous travaux parus dans le *Bulletin de la Société Géologique de France*.

Il n'est donc pas étonnant qu'on relève de graves imprécisions dans la distinction et l'énumération des terrasses fluviales de la Moselle et de la Meuse citées par M<sup>lle</sup> RIGO. Ne voulant pas entreprendre ici une étude critique détaillée de son mémoire, je me bornerai simplement à relever quelques faits plus particulièrement controversés.

M<sup>lle</sup> RIGO utilise le bord interne des terrasses fluviales pour en déterminer le niveau. Or, ce rebord interne n'est jamais parfaitement discernable en raison des éboulis.

Comme le Général de LAMOTHE, N. THÉOBALD, etc., j'estime que les seules données certaines doivent être déduites de la détermination des cotes d'altitude des rebords externes.

Pour M<sup>lle</sup> RIGO, la capture de la Moselle par la Meurthe s'est effectuée postérieurement à la formation de la terrasse moyenne de la Haute-Moselle (+ 50 m.). J'ai établi dès 1928, et confirmé en 1935 avec N. THÉOBALD, que cette capture datait de la phase glaciaire qui sépare le Tyrrhénien du Monastirien. En effet, la terrasse mosellane de + 30-35 m. s'infléchit en direction Ouest, à partir de Toul (c'est-à-dire vers Foug, la vallée de l'Ingressin et Pagny-sur-Meuse),

tandis que les terrasses de + 15-20 m. et + 6-8 m. s'orientent franchement vers l'Est (c'est-à-dire en direction de Liverdun, Frouard, Pompey).

La terrasse intermédiaire de + 45 m. de la vallée moselane affleure actuellement au niveau de la plaine alluviale de la Meuse. Il est nécessaire de tenir compte de cette donnée importante pour pouvoir synchroniser les dépôts fluviaux d'origine vosgienne que l'on peut observer si souvent sur les deux rives de la Meuse, en aval de Pagny-sur-Meuse. Ainsi, c'est du Tyrrhénien fossilifère que divers sondages ont recoupé sous le remblaiement calcaire actuel de la Meuse à Pagny, à Verdun et bien au delà, et non de plus vieilles terrasses.

M<sup>lle</sup> RIGO estime qu'on ne peut considérer uniquement les déplacements du niveau de base comme cause des terrasses, mais qu'il faut également faire intervenir des influences tectoniques actives. N. THÉOBALD et moi concluons différemment: nous en reparlerons plus tard.

#### INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

1. M<sup>lle</sup> Madeleine RIGO. — Etude des terrasses fluviales sur le versant sud de l'Ardenne. *Annales Soc. Géol. de Belgique*, t. 59, 1935-36. Mémoires: fasc. 1, 30 p., 11 fig., 1 pl., Liège 1935.
  2. G. GARDET. — Les systèmes de terrasses de la Moselle entre Pont-Saint-Vincent, Toul, Foug, Commercy. *Bull. Soc. Sc. Nancy*, t. IV, fasc. 3, p. 237-270, Nancy 1928.
  3. N. THÉOBALD et G. GARDET. — Les alluvions anciennes de la Moselle et de la Meurthe. *Bull. du Centenaire de la Soc. Hist. Nat. de Metz*, 34<sup>e</sup> bull., S. 3, t. 10, p. 69 à 100, 2 tabl., 5 pl., Metz 1935. — Cette étude a paru en même temps que celle de M<sup>lle</sup> RIGO.
-